

BUREAUX : RUE NAIN.

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES: 20 centimes la ligne RECLAMES: 25 centimes — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, chez le bureau du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez M. Havaas, Lafitte-Bullier, 4, rue de la Bourse; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 17, 7 02, 8 12, 9 43, 11 37, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 45, 7 38, 9 36, 11 11, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 08, 8 43, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 46, 5 03, 6 03, 8 13, 10 22, 11 31. s. — Lille à Roubaix, 5 20, 6 50, 8 25, 9 55, 11 06, 12 57, 2 28, 4 45, 5 45, 7 56, 9 05, 11 45. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 40, 6 53, 8 03, 9 41, 11 28 12 17, 1 47, 3 33, 5 02, 6 06, 7 28, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 43, 7 53, 9 31, 11 18, 12 05, 3 21, 4 50, 5 57, 7 10, 9 40

BOURSE DE PARIS

DU 16 JUIN	
3 0/0	55 90ex-c.
4 1/2	80 50
Emprunt 1871	89 60
Emprunt 1872	90 70
DU 17 JUIN	
3 0/0	55 80
4 1/2	80 50
Emprunt 1871	89 52 1/2
Emprunt 1872	90 55

ROUBAIX, 17 JUIN 1873

Contrairement à l'attente générale, l'Assemblée n'a pas abordé hier la discussion de la demande en autorisation de poursuites contre M. Ranc. La commission a seulement nommé ses dignitaires. Le débat public viendra sans doute demain.

La grosse nouvelle du jour est l'indisposition presque subite du roi de Prusse; cette indisposition s'est tout-à-coup changée en maladie grave. Sur l'avis de ses médecins, Sa Majesté a dû renoncer aux affaires de l'Etat et garder le repos le plus absolu. Il paraîtrait que le roi Guillaume aurait éprouvé une secousse mentale en apprenant la mort si foudroyante de son bon cousin, le prince Adalbert, auquel il était très-attaché, malgré la différence d'âge qui existait entre ces deux princes.

Cette sorte de maladie est, paraît-il, héréditaire dans la famille de Prusse. Son prédécesseur, on doit se le rappeler, a subi, lui aussi, une secousse de cette nature qui a nécessité une régence qui a duré jusqu'à la mort de ce prince, c'est-à-dire environ deux ans.

Cet ébranlement cérébral est dû à des causes multiples; les fatigues de la guerre d'abord; la joie immodérée de son avènement au trône impérial. Les revues passées à Saint-Petersbourg; — ses discussions religieuses, et les cinq milliards, surtout, qui lui ont passé par les mains. Dame! cinq milliards, il y a de quoi faire tourner les têtes les plus robustes.

Pie IX ne savait peut-être pas si bien dire quand, à propos de la mort de Rattazzi, il s'écriait: « Je les enterrerai tous. » Il a enterré Cavour, Rattazzi, Napoléon III, voilà le roi de Prusse sur le chemin du grand voyage. A qui le tour?

La Patrie croit devoir rectifier les renseignements qui ont été donnés sur les travaux du Conseil supérieur du Commerce. Contrairement à ce qui a été dit, aucune décision n'a été prise et ce n'est que le jeudi 19 juin que seront inaugurées les séances officielles.

CHRONIQUE

Le Courrier de Lyon nous donne ce bel exemple des fruits de l'éducation sans religion :

« Lundi dernier, dit-il, vers quatre heures de l'après-midi, dans le trajet de Collonges à Lyon, une troupe de soixante jeunes filles environ, conduite par une ou deux institutrices, est venue s'abattre en criant, en chantant, sur l'un des bateaux à vapeur les Guepes.

Rien qu'à voir les enfants, le désordre de leur toilette et même l'état d'ébriété dans lequel se trouvaient un grand nombre d'entre elles, on reconnaissait une de ces écoles, trop libres apparemment, dont le 4 septembre nous a gratifiés; elles venaient sans doute d'assister à une nouvelle fête des écoles.

L'une d'elles dit à une de ses camarades qui lui enlevait son chignon :

« Ch...gne! veux-tu finir! »

D'autres s'exprimaient plus librement encore.

« Une des plus jeunes, à qui une dame demandait si à l'école on apprenait le catéchisme, fit cette réponse :

« F... non; on nous apprend mieux que ça, on nous fait chanter des chansons. »

La belle société que promettrait à la France l'instruction obligatoire donnée sur ce pied à tous les petits enfants! C'est donc pour les apprendre à lire dans le Père Duchêne que M. Sauvvestre et ses pareils se remuaient naguère avec tant d'ardeur pour fonder partout des écoles sur le modèle de celles de Lyon! Nous n'en faisons pas compliment à ces tristes zélés.

Une touchante histoire que nous empruntons au Rappel :

« Une scène bien triste se passait hier à la porte du dépôt de la préfecture.

« Un pauvre ouvrier, sans ouvrage et de faible complexion, conduisait par la main ses deux enfants, âgés de 6 et de 4 ans, qu'il se trouvait forcé d'abandonner, faute de pouvoir les nourrir.

« Les enfants inscrits, le père se retira en fondant en larmes. Au bout de quelques minutes, il venait reprendre les pauvres petits dont il lui était impossible de se séparer.

« On les lui remit. Mais le malheureux, réfléchissant qu'il n'y avait pas de pain à la maison, embrassa et pleurant les deux enfants et se résigna à les laisser à l'assistance publique. »

M. Lockroy, du Rappel, ajoute à ses éloges de réducteur, son indemnité de neuf mille francs à titre de député des Bouches-du-Rhône; il a encore les revenus du gros héritage de son oncle, M. Julien, des chemins de fer de l'Ouest; en outre, l'honorable député du Rhône est si petit et si chétif, que son cuisinier et son tailleur ne lui peuvent coûter gros.

M. Lockroy a donc le cœur bien dur.

M. Marcus Allard, candidat aux dernières élections à Paris, en opposition à MM. Barodet et Stoffel, comparait hier devant la 10^e chambre correctionnelle sous la prévention de coups à propos d'un article bibliographique publié dans le Constitutionnel, et qui ne lui plaisait pas à être administré une volée à M. Malagui, payant pour M. Gillot, à qui le prévenu croyait avoir à faire. M. Marcus Allard a été, à raison de ces faits, condamné à 1 mois de prison et 200 fr. d'amende.

« Nous recevons la spirituelle boutade suivante :

AU NOUVEAU MINISTÈRE

Un jour certain renard, traduisant : monsieur Thiers. Connu pour être habile en vingt sortes de ruses. Dit à ses vieux amis, comme exorde : Très chers, Moiseul, je suis très fort, vous n'êtes que des buses. Le propos parut léger.

Aussi bravant tout danger, On renversa céans le faiseur de messages. Il s'agit de savoir si ceux-là furent sages.

Monsieur Thiers, vrai Machiavel, Par une savante anarchie Eût fait aimer la monarchie D'un roi, n'importe lequel.

Mais vous qui, dédaigneux de toute voie oblique, Ne suivez que le droit chemin, Vous allez, Messieurs, en y mettant la main, Nous faire aimer la République.

LOUIS GRIVEAU.

La Mousse, de Liège, imprime ce qui suit :

L'impératrice Eugénie et le prince impérial sont passés vendredi dernier à notre gare par le train express de Bruxelles, de 11 h. 53 m. Les augustes voyageurs se rendaient en Suisse, au château d'Arenenberg. L'impératrice est descendue à Verviers et s'est promenade dans la gare pendant les quelques minutes d'arrêt. Elle était en grand deuil, accompagnée d'une suite peu nombreuse. L'ex-impératrice Eugénie a conservé la majesté d'autrefois; seulement ses traits ont subi l'atteinte des épreuves douloureuses qui l'ont accablée dans des derniers temps.

« Elle a été accueillie par les marques d'une douloureuse sympathie par tous ceux qui se trouvaient sur son passage. Cette femme, qui s'est trouvée associée à de si hautes destinées et qui maintenant voyage comme la plus simple mortelle, subissant les ennuis d'une curiosité indiscrette, a dû ressentir une bien poignante amertume, en pensant que c'est à Verviers que l'empereur s'est arrêté le 7 septembre 1870 pour y loger et y attendre le prince impérial, qui n'a pu, par des nécessités diplomatiques, rejoindre son père.

« Le prince impérial, qui a maintenant 18 ans, a tout à la fois des traits de son père et de sa mère. C'est un jeune homme blond, d'une taille assez élancée, d'une grande douceur et d'une grande distinction de physionomie. »

On écrit de Cologne, 13 juin : « L'ex-impératrice Eugénie est arrivée cette après-midi, avec son fils, par le train express de Belgique et a continué, sans s'arrêter, son voyage vers la Suisse. »

« On nous écrit l'Ostende, 13 juin : « Le départ du Shah de Perse reste fixé à mercredi prochain 18. S. M. persane arrivera ici ce jour, à huit heures du matin, par train spécial. Après la réception qui aura lieu dans les salons de la gare du quai, le Shah s'embarquera immédiatement sur le vapeur « Vigilant » de l'amirauté. — S. M. est attendue le même soir à Londres. » Une batterie d'artillerie arrivera demain de Gand pour tirer les salves au départ du Shah pour répondre au salut de la flotte anglaise.

« Aujourd'hui a eu lieu l'ouverture du Café du Kursaal et de la terrasse, en attendant l'ouverture de la salle des Concerts, dans laquelle le premier concert sera donné Dimanche prochain par la musique du 8^e de ligne, qui s'est fait déjà fait entendre au parc Léopold; ses débuts lui promettent un grand succès pendant la saison. »

« C'est à qui racontera les histoires les plus amusantes sur la visite du shah de Perse à la cour de Russie. Un correspondant du Journal des Débats lui adresse de fort jolis renseignements à ce sujet :

«... Il ne s'est pas gêné pour demander un mouchoir de poche à un de ses ministres chaque fois qu'il en a eu besoin, et le jeter ensuite sous la table, où ce dernier était tenu de l'aller chercher en rampant. Il ne se gênait pas non plus pour rejeter au loin les assiettes, fourchettes et couteaux qui accompagnaient les rafraichissements qu'on lui présentait, de jeter ces derniers pêle-mêle sur le tapis, pour les manger après d'une façon toute primitive.

« Une dame de la société, qu'il daigna remarquer au bal du général gouverneur et inviter à venir le voir, eut assez de courage ou de naïveté pour se rendre à cette invitation. Le lendemain du bal, elle se présenta chez S. M. persane, munie d'un superbe bouquet. Le shah prit le bouquet, mit son prince-nez, toisa longuement sa visiteuse de la tête aux pieds, et ensuite, sans la saluer, sans lui adresser une parole, lui tourna le dos et rentra dans ses appar-

tements intérieurs. Cette anecdote devint la fable de Moscou; mais aurait-on pu attendre autre chose du shah, habitué à considérer les femmes à un point de vue purement oriental? On sait qu'il avait emmené avec lui trois de ses nombreuses femmes, mais cette faveur exceptionnelle ne leur a pas procuré de bien vives jouissances; elles voyageaient dans les wagons à bagages, recouvertes d'une espèce de sac en étoffe noire et gardées par des eunuques. Arrivées à Moscou, on commença par les loger au parc de Petrovsky en compagnie des chevaux; mais, le soir venu, le shah les réclama. On les amena alors au Kremlin, toujours couvertes de leurs sacs noirs et sous la même escorte; mais leur seigneur, qui revenait du ballet, faisait sans doute des comparaisons désavantageuses à leur égard, décida qu'il s'en passerait désormais et les réexpédia dès les jours suivants dans leur patrie. »

« Le même prince est le héros des anecdotes suivantes glanées dans une autre correspondance :

« Un soir, il devait rencontrer l'empereur au grand bal donné en son honneur par l'Assemblée de la noblesse. Moins heureux que Louis XIV, Alexandre ne faillit pas attendre, il attendit réellement pendant plus de vingt minutes. Le shah s'était endormi avant le bal, et personne n'osait troubler son auguste sommeil.

« Au grand-Théâtre on donnait un soir une représentation de gala à son intention. Pendant l'entr'acte, un laquais galonné lui présenta un plateau chargé de glaces et de sorbets pour qu'il se rafraichit. Très gravement, et sans dire un mot, Nassar-ed-Din prit le plateau, le mit sur ses genoux, et goûta chaque glace l'une après l'autre. Il avait cru qu'il serait impoli de ne pas accepter tout ce qu'on lui offrait. Naturellement, on ne le laissa faire; mais la fois suivante on ne lui présenta qu'une seule glace sur un plateau. La première fois il avait trouvé que c'était trop; mais alors il fut d'avis que ce n'était pas assez. Il mangea toute sa glace, dont il ne fit qu'une bouchée, avec un air assez peu satisfait.

« La peinture, par elle-même, a le don de l'intéresser. En entrant dans le musée, il a demandé qu'on le menât tout droit voir le Raphaël dont il avait entendu parler comme de l'œuvre la plus remarquable de l'Ermitage.

« Lorsqu'il sera parmi nous, dit spirituellement le Journal de Paris, il demandera peut-être à voir le musée des copies. Il n'est pas impossible qu'il ait entendu dire que c'était là l'œuvre la plus remarquable du règne de M. Thiers.

« Un détail curieux à propos du shah de Perse :

« Sait-on qu'il voyage toujours accompagné de son coupe-tête, en persan zasméran.

« Nous ignorons si ce terrible fonctionnaire a souvent de l'ouvrage.

« Ce que nous pensons, c'est que sa présence dans les fêtes publiques ne laissera pas que de jeter un froid, lorsque sa qualité sera connue.

LETTRE DE VERSAILLES.

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Versailles, 16 juin 1873.

Les coalisés de la gauche depuis M. Barodet jusqu'à M. Rampon, en passant par M. Gambetta et M. Thiers, ne sont pas complètement satisfaits, paraît-il,

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 18 JUIN 1873

— 14 —

LE

BAPTÊME DU SANG

PREMIÈRE PARTIE

V — (Suite)

— Jollivet porte malheur à tous ceux qui s'occupent de lui, ou dont il s'occupe.

Jacques prit son chapeau et fit quelques pas vers la porte. Catherine, sans doute, devina son intention, car se levant avec une vivacité extrême, elle se jeta au-devant de lui, de façon à barrer le chemin.

— Où vastu? demanda-t-elle à son mari en le regardant droit aux yeux.

— Chez lui!

— Quoi faire?

— Lui dire qu'il n'a pas à compter sur notre fille! puisque c'est cela que tu veux!

Les deux époux en étaient là de leur pénible dialogue, quand Marthe traversa la cour en chantant.

Une erreur de mise en pages s'étant glissée dans les dernières lignes de notre feuilleton d'hier, nous les reproduisons aujourd'hui.

La belle créature n'avait pas encore quitté sa toilette du dimanche, qui lui allait si bien! elle était rayonnante de fraîcheur et d'éclat. La fleur de ses dix-huit ans brillait sur son visage: elle était vive comme un papillon, et gaie comme une alouette.

— Oseras-tu dire, continua Catherine en serrant le bras de son mari, et en lui montrant la jolie enfant, que des filles comme celles-là sont faites pour ton Jollivet?

Aussi ne l'aura-t-il pas! répliqua Jacques en s'éloignant de la fenêtre, afin que sa fille ne l'aperçût point.

Pour rien au monde, il n'eût voulu la rencontrer en ce moment; aussi, pour sortir de la salle, eut-il soin d'attendre qu'elle fût entrée dans le jardin.

— Maintenant, femme, continua-t-il en se retournant vers Catherine, je m'en vais... oui, oui!... il le faut... laisse-moi aller? J'ai promis de lui rendre réponse avant ce soir.

— Eh! bien, tâche de lui parler de la bonne façon, que nous n'ayons plus à revenir là-dessus, les uns ni les autres.

A pas lents, et sans détourner la tête, Jacques s'en alla vers la demeure de l'usurier.

VII

A mesure qu'il voyait approcher le moment où il lui faudrait affronter la colère de son redoutable créancier, une réaction fatale s'opérait dans l'âme tourmentée du paysan. La pensée des terri-

bles embarras auxquels il devrait bientôt faire face étouffait en lui bien des scrupules généreux, et ce qui, tout d'abord, avait révolté son cœur de père, ne lui paraissait plus à cette heure, qu'un expédient providentiel, dont il avait tort de ne pas user.

Non sans doute, il ne contraindrait jamais ni sa femme ni sa fille; mais pourquoi n'essaierait-il pas de gagner du temps, en flattant maintenant la passion de l'usurier, quitte à la désabuser plus tard?

Il aperçut de loin Jollivet, qui l'attendait sur la route.

— Dieu! comme il est pressé! murmura-t-il; pour ce que j'ai à lui dire, ce n'est, cependant, guère la peine!...

Impatient comme tous ceux qui n'ont plus le temps d'attendre, Jollivet éta venu, en effet, au devant du père de Marthe.

— C'est aujourd'hui dimanche, lui dit-il; la maison est pleine de monde. Nous n'aurions pu échanger quatre paroles... Aussi je suis venu... au lieu de vous attendre... la route est à nous, pas vrai?

Jacques toussa et se moucha, pour se donner contenance, comme font parfois les orateurs embarrassés.

— C'est vrai! fit-il, d'un ton d'un homme qui ne semble pas d'humeur à faire la moindre objection à personne... d'ailleurs, vous êtes chez vous partout, vous, monsieur Jollivet.

— Eh, bien! continua l'usurier, non

sans avoir hésité quelques instants, qu'est-ce que vous femmes ont dit?

— Hum! monsieur Jollivet, comme vous y allez! Si vous croyez que j'ai pu, comme cela, leur en parler à toutes deux, vous vous trompez bien!

— Comment? que voulez-vous dire? Je ne vous comprends pas.

— Le sexe ne se manie pas aussi aisément que vous l'imaginez! Il y faut plus de précaution. J'ai fait votre demande à ma femme: elle redira la chose à l'enfant, et je vous ferai connaître sa réponse... bientôt.

— Ah! ah! voilà comme vous êtes maître chez vous! s'écria Jollivet avec colère, et serrant violemment le bras de Jacques Lormeau.

— Je laisse à tout le monde sa liberté, répliqua le père de famille.

— Avec la permission d'en abuser!

— Ah! pour cela, non! d'ailleurs c'est de quoi ma femme et ma fille sont aussi incapables l'une que l'autre.

— Tant mieux pour vous! Et quand m'apporterez-vous leur réponse?

— Je pense que cela ne tardera pas... Mais, vous comprenez, les jeunes filles, cela ne sait jamais ce que ça veut! La première fois qu'on leur parle mariage, elles posent toujours les hauts cris...

« Elles sont si heureuses comme elles sont... près de leurs mères... pourquoi changeraient-elles? »

— Tout ceci, voisin, c'est, sans aucun doute, pour me faire comprendre qu'elle a dit non! reprit Jollivet, sans même

de leur campagne contre le nouveau gouvernement. Si l'opinion publique a condamné la malheureuse circulaire de M. Beulé, elle a fiétri avec non moins d'énergie le fonctionnaire infidèle qui a livré les secrets personnels que toute administration doit avoir souci de respecter.

On prétend aujourd'hui que M. Thiers est fort irrité contre les journaux qui ont raconté le rôle qu'il a joué en cette circonstance; on affirme qu'il ne veut plus avoir connu la circulaire, l'avoir adressée à ses anciens journaux officiels, avoir combiné le plan de l'interpellation, avoir adressé la circulaire à M. Gambetta.

M. Thiers n'y est pour rien! malheureusement pour l'ancien président, nous avons fait la triste expérience de son esprit d'intrigue, nous savons qu'à ses affirmations comme à ses dénégations, il faut ajouter foi dans la limite de la confiance que peut inspirer aujourd'hui la parole de M. Thiers.

La commission élue pour examiner le projet de M. Ranc s'est réunie aujourd'hui à une heure; elle a constitué son bureau et nommé M. Baze, président; M. Baragnon, secrétaire; après une discussion à laquelle ont pris part plusieurs membres, il a été décidé, sur la proposition de M. Bottieau, que la commission appellerait, pour demain midi, M. Ranc dans la commission, pour entendre ses explications. M. Delpit a demandé qu'un sténographe fut attaché à la commission pour reproduire exactement les discussions soulevées.

Le centre droit s'est réuni aujourd'hui à une heure, sous la présidence de M. de Goulard. M. Adnet, sur la demande de M. Delille, a donné des explications sur les travaux auxquels s'est livrée jusqu'à présent la commission de décentralisation, au sujet de la loi municipale; il est entré dans d'assez grands détails relativement à l'électorat municipal. La commission de décentralisation s'est principalement occupée de la division en trois branches pour tout ce qui a rapport à l'électorat municipal.

1^o Origine de l'électeur; 2^o Son inscription au rôle sans condition de domicile; 3^o Conditions de domicile à déterminer.

Quant à ce dernier point, la commission de décentralisation statuera dans une prochaine séance. M. Adnet espère pouvoir en entretenir le centre droit dans sa séance de vendredi prochain. La commission de décentralisation na pas encore examiné la question de la nomination des maires. MM. Paris, Lambert SteCroix et le général Robert ont présenté quelques observations à M. Adnet, en sa qualité de membre de la commission de décentralisation. L'élection de M. Turigny dans la Nièvre ne sera pas encore examinée, le rapport n'est pas rédigé, et d'ici à une huitaine de jours on ne connaîtra pas la résolution du bureau.

A propos de M. Ranc, certains journaux ont prétendu qu'une demande de poursuites allait être déposée contre M.

essayer de dissimuler sa mauvaise humeur.

— Mais répliqua Jacques d'un ton de franchise qui ne permettait pas de douter de la vérité de ses paroles, il faudrait pour cela qu'elle eût pu connaître vos intentions, et personne ne lui en a soufflé mot! Je vous le jure!

Des sentiments contraires se partageaient en ce moment l'âme violente et mauvaise de Jollivet; il oscillait de la colère au désir, sans trouver nulle part le calme et le repos. Accoutumé à de faciles triomphes sur la servilité des paysans, qu'il tyrannisait à son gré, il s'irritait de la résistance qu'il rencontrait là précisément où il avait le moins redouté.

Il lui passait de brutales envies de mettre le papier timbré, — en guise du poignard classique, — sur la gorge de celui qui refusait de devenir son beau-père.

Puisqu'on ne voulait pas du notaire, il aurait recours à l'huissier! Mais la passion ardente, implacable, que Marthe, sans en avoir le soupçon, lui avait si soudainement inspirée, lui défendait de prendre ce parti extrême, qui ferait pour toujours la porte à l'espérance.

Ne plus espérer, c'était ce à quoi il ne pouvait se résoudre. Bon gré, mal gré, il lui fallut donc consentir à des tempéraments qui n'étaient nullement dans son caractère, mais que lui impo-